



# CALENDRIER STAGE DES 3<sup>E</sup> ANNEE 2019/2020

En septembre 2019 : Commentaire des documents à télécharger par le professeur principal.

Début octobre 2019 : Transmission des consignes adressées aux tuteurs. Diffusion de l'échéancier et du plan du rapport de stage. Le tuteur prend contact avec les jeunes qu'il accompagne. Il fixe avec eux des dates de rencontres régulières pour les mettre en recherche.

Jeudi 9 janvier 2020 : Date limite de rendu à Mme MAHIEU des trois exemplaires de la convention de stage complétés et signés par les parents, l'élève et le chef d'entreprise.

Du 20 janvier au 24 janvier 2020 : Stage en entreprise pour tous les élèves de 3<sup>e</sup>.

Lundi 9 mars 2020 : Remise par l'élève du rapport de stage définitif au tuteur qui en fera la correction. Le rapport sera évalué suivant la grille de compétences déterminée par l'équipe enseignante et comptera dans le contrôle continu en vue de l'obtention du DNB.